RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01635
Numéro SIREN : 841 929 920
Nom ou dénomination : AB SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2023 sous le numéro de dépôt 14621

Société AB SOLUTIONS
1 mail des tournelles

77240 VERT SAINT DENIS

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN
14 DEC. 2023
DEPOSE LE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

Fait à PARIS
Le 30/05/2023

ARCA-CONSULTING.RAHILE ILHAM
EXPERT-COMPTABLE

ARCA CONSULTING
29 rue du colisée

75008 PARIS

ARCA Consulting

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société AB SOLUTIONS
1 mail des tournelles
77240 VERT SAINT DENIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	6 343 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	622 Euros
- Résultat net comptable,	(12 291) Euros

Fait à PARIS
Le 30/05/2023

ARCA-CONSULTING.RAHILE ILHAM
EXPERT-COMPTABLE

ARCA CONSULTING
29 rue du colisée

75008 PARIS

Société AB SOLUTIONS
77240 VERT SAINT DENIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	21 604	17 508	4 096	8 526	-4 431	-51.96
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	21 604	17 508	4 096	8 526	-4 431	-51.96
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	1 925		1 925	981	944	96.26
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	321		321	8 748	-8 427	-96.33
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 247		2 247	9 729	-7 483	-76.91
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	23 850	17 508	6 343	18 256	-11 913	-65.26

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-31 508	-18 847	-12 660	-67.17
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-12 291	-12 660	370	2.92
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	-33 798	-21 508	-12 291	-57.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	16 205	15 415	790	5.12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	936	1 348	-412	-30.56
	Dettes fiscales et sociales	23 000	23 000		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	40 141	39 763	378	0.95
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 343	18 256	-11 913	-65.26
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	40 141	39 763		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	622		622	990	-368	-37.17
Chiffre d'affaires NET	622		622	990	-368	-37.17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 452	-1 452	-100.00
Autres produits			0	0		
Total des Produits d'exploitation (I)			622	2 442	-1 820	-74.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 823	9 926	-2 103	-21.18
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 955	5 020	-65	-1.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			12 778	14 946	-2 168	-14.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-12 156	-12 503	348	2.78
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-12 156	-12 503	348	2.78
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135	157	-22	-14.01
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	135	157	-22	-14.01
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-135	-157	22	14.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	622	2 442	-1 820	-74.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 913	15 103	-2 190	-14.50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-12 291	-12 660	370	2.92

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MELUN
14 DEC. 2023
DEPOSE LE

La SAS AB SOLUTIONS
1 MAIL DES TOURNELLES77240 Vert-Saint-Denis

Procès-verbal d'approbation des comptes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 novembre 2023

Le 15 novembre 2023, à 18H00, les associés de la Société AB SOLUTIONS, SAS au capital de 10 000,00 €, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à 1 MAIL DES TOURNELLES, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 02 octobre 2023 par lettre simple .

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés.
L'assemblée est présidée par Monsieur BOUALI BILAL, en qualité de Président .
Monsieur BOUALI BILAL est désigné comme secrétaire de séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires sur les 2 actionnaires composant les membres de la sociétés, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :
- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport spécial sur les conventions règlementées ;

Le président déclare que tous les documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- affectation du résultat/dividendes ;
- approbation des conventions reglementées ;

Puis présentation est faite des comptes annuels et des résultats de l'exercice écoulé et du rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution - Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par le président, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution - Affectation des résultats - Distribution de dividendes

Après avoir pris connaissance des pertes de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 12 291,00 euros, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :
L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice qui se chiffre à 12 291,00 euros en report à nouveau.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution - Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du code de commerce, déclare qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours du dernier exercice clos.

Quatrième résolution - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par BOUALI BILAL, BOUALI BILAL et les associés représentés, ainsi que les mandataires des associés représentés.

Signatures

